



## Arrosages interdits :

Par arrêté préfectoral du 20 mai 2011, ils est désormais



**INTERDIT** d'arroser pelouses, jardins, potagers durant la journée de 8 h à 20 h.

Par ailleurs, le remplissage des piscines et le lavage des voitures (hors stations professionnelles) sont **strictement interdits**. Le nettoyage des voiries, terrasses et façades doit être limité au strict nécessaire.

## École de musique :

Les inscriptions à l'école intercommunale de musique de la Chaussée St Victor auront lieu :

- ◆ Le lundi 20 juin de 17 h à 20 h
- ◆ Le mercredi 22 juin de 11 h à 17 h
- ◆ Le jeudi 23 juin de 17 h à 20 h



À l'École de musique, RD 2152 à La Chaussée.

N'hésitez pas à rejoindre nos ensembles :

- Orchestre Musiloire : mardi de 19 h 30 à 21 h
- Atelier improvisation : mercredi de 19 h à 20 h 30
- Chorale Chanteloire : mercredi de 20 h 30 à 22 h
- Chorale d'enfants « mini-voix » : jeudi de 18 h à 19 h
- Atelier « musiques actuelles » : jeudi de 19h30 à 20h30
- Ensemble à cordes : samedi de 17 h 30 à 19 h

Renseignements par mail : [lesamislcsv@hotmail.fr](mailto:lesamislcsv@hotmail.fr)

## Etat civil :

### Décès :

Marie-Dominique GOSSEAUME le 18 avril 2011

### Naissances :

Agathe LAUROUA née le 29 avril 2011

Clémence PIERRE née le 15 mai 2011

## Secrétariat de mairie :

Il est ouvert les mardi - jeudi - samedi de 9 h à 12 h et les vendredi de 14 h à 16 h 30. -

Tel : 02 54 46 81 25

Exceptionnellement, le secrétariat sera fermé les 3 et 4 juin.



## Echos du Conseil municipal du 16 mai :

- Une somme de 3176 € est jugée irrécupérable.
- Une subvention de 149 000 €uros est demandée à l'Etat dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'opération « Commerces » de Ménars.
- Une subvention de 158 000 €uros est demandée à l'Etat dans le cadre du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce
- Une convention est signée avec l'Ecole Ste Marie de Blois pour un enfant de Ménars
- Le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée est modifié. Un circuit (flêché par Agglopolys) passera par le chemin des bâtes, les rues Bibesco, Rouballay, de la Pataude, des Grèves, et l'avenue Guillaume Charron.
- L'acte d'acquisition du Lavoir a été adopté.
- Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale établi par le Préfet (nouvelle carte des communautés de communes du Loir et Cher) a été présenté et commenté. Agglopolys passerait de 26 à 48 communes en englobant la Communauté de Communes Beauce-Val de Cisse (Molineuf, Herbault, Orchaie, Onzain.....) et Chaumont et Rilly.

**Conseil municipal :** la prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le

**Vendredi 17 juin 2011 à 19 h.**

**2 JUILLET 2011 : RALLYE  
DECOUVERTE et SOIREE MUSICALE**

**FEU DE SAINT-JEAN**

Organisation A.S.L.M.



Réservez dès maintenant cette date pour parcourir Ménars au travers d'un rallye découverte et pique-niquer sur l'esplanade de la Loire.

La **BANDA JEAN** animera la soirée autour d'un feu de bois.

Le déroulement de la soirée vous sera communiqué ultérieurement par voie d'affichage chez les commerçants, dans les panneaux municipaux, dans vos boîtes à lettres (horaires, coût, inscriptions).

## Questionnaire Agenda 21:

Dans le cadre de l'élaboration des agenda 21 (vaste programme d'actions liées au développement durable sur le long terme) d'Agglopolys, une enquête est réalisée auprès de tous les habitants pour mieux connaître vos habitudes et tester votre réceptivité à des pratiques innovantes (habitat partagé, télétravail, transports alternatifs...)

Vous allez le recevoir dans votre boîte aux lettres avec une enveloppe prépayée. Vous pouvez aussi déposer votre exemplaire rempli à la mairie ou le remplir en ligne sur [www.blois.fr](http://www.blois.fr).

Vos réponses individuelles resteront anonymes. Agglopolys vous remercie de votre participation qui permettra de mieux prendre en compte vos attentes face aux défis à venir et vous serez tenus informés dès que possible des résultats de cette grande enquête.



**Fête des écoles du RPI :** elle aura lieu cette année à St Denis sur Loire (derrière l'école)

**Le samedi 25 juin de 14 h à 17 h**

Chants, danses, stands et remise de prix.

**Venez nombreux !**



**Voisins-voisines :** 24 juin, bien belle soirée, mais tout de même un peu fraîche, pour se retrouver entre voisins/voisines.

Près de cent personnes s'étaient réunies sur 4 sites.

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que les Ménarsois aiment à partager qu'un planteur, qu'une marquisette, qu'un apéritif maison... et puis que de petits fours à grignoter... suivis des salades nombreuses et variées accompagnées de grillades.

Les desserts tous meilleurs les uns que les autres sont toujours concoctés avec Amour pour le plaisir de tous.

Tout cela accompagné de joie et bonne humeur.

Sachons privilégier ces moments de bon voisinage.



**Bon à savoir ! Un gîte a ouvert à Ménars :**

Gîte : « Le marigny »

35 Rue de Marigny

41500 MENARS

Tel : 02 54 70 04 22 Port : 06 41 79 60 60

- Au calme, avec baie vitrée donnant sur une grande terrasse, jardin et parking clos de murs.
- Cuisine équipée, salon, TV - WiFi, draps et serviettes fournies. Location de vélos



**Kermesse de l'école du Sacré Cœur : Samedi 18 juin - 14 h**

Terrain des charmillles

Stands, jeux, danses, buvette... pour le plus grand bonheur des petits... et des grands !

**Journée des peintres :** La troisième journée des peintres de La Chaussée St Victor aura lieu le **dimanche 19 juin de 9 h 30 à 17 h.**



Les peintres amateurs peuvent participer à cette manifestation. Renseignements auprès de Madame Sylvie FOURMONT au 02 54 55 40 37 ou par courriel :

[communication.mairie@lcsv.fr](mailto:communication.mairie@lcsv.fr)

**École du Sacré Cœur :**

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire sont ouvertes.

L'école accueille les enfants dès 2 ans jusqu'à leur entrée au collège.

- Accueil possible des petits au long de l'année
- Projet pédagogique renouvelé chaque année
- Apprentissage de l'anglais dès le CP
- Aide personnalisée par enseignante spécialisée

La directrice reçoit sur rendez-vous pour vous présenter les locaux et vous exposer le projet éducatif de l'école :

Mme Dubreuil (Tel : 02 54 46 82 22)



## SOIREEES ŒNOLOGIQUES :

Notre 1ère soirée œnologique a eu lieu le 15 avril dernier dans une ambiance conviviale. Une douzaine d'amateurs se sont essayés à observer, sentir, goûter, qualifier différents vins de la Vallée de la Loire en écoutant les conseils avisés de Jean-Jacques Martin-Villepoux : Sèvres et Maine, Touraine Mesland, Cour-Cheverny, Orléans, Sancerre, Chinon. Notre maître de cérémonie nous a même concocté une dégustation à l'aveugle : rouge ? blanc ? région ? cépage ?

Le tout agrémenté de victuailles en accord avec les vins. La prochaine soirée est prévue le vendredi **10 juin 2011** de 19h00 à 22h00. Réservez-la dès maintenant !

Philippe Trioreau,  
mobile 06 77 04 37 87,  
mail [ptrioreau@wanadoo.fr](mailto:ptrioreau@wanadoo.fr)

## Concert :

Le vendredi 10 juin  
à 20 h 30



### CONCERT DE 3 CHORALES

En l'église de Ménars

- *A Travers chants (Muides)*
- *Sodobria (Suèvres)*
- *La Capellane (La Chapelle Saint Martin)*

*Entrée libre. Venez nombreux et participez, vous aussi, avec vos dons aux actions en cours au BURKINA FASO.*

Organisé par l'association humanitaire  
« SOS PASMANGA »

## Art floral : mardi 7 juin à 20 h

Espace culturel Oudin-Bretheau  
« Les charmilles »

Renseignements et inscription :

Mme WILBERT Tel : 02 54 74 17 14



## Offices religieux :

Les messes dominicales sont célébrées à l'église de Villebarou chaque dimanche à 10 h 30.



**Exceptionnellement, la messe du 19 juin sera célébrée en l'église de Ménars à 10 h 30**

Elle sera suivie d'une journée paroissiale en bord de Loire (Pique nique et marche vers Cour sur Loire).

## L'Amicale ménarsoise vous invite AU CLUB DE JEUX

Mardi 7 juin à 14 h 30

A L'APRES-MIDI RECREATIF

Mardi 21 juin à 14 h 30



Voyage dans la Creuse prévu le 6  
juin 2011.

Tarif : 69 € (adhérents : 30 €) Il reste quelques  
places !

Contact : Anny MOYER au 02 54 46 81 16

**Y**oga : Tous les mercredis de 20 h à 21 h 15  
Renseignements : Tel. 02.54.46.82.90

**G**ym - détente : le Jeudi à 19 h 30  
Renseignements : Elisabeth (02 54 46 83 49)

**A**telier DESSIN - PEINTURE  
Le lundi à 18 h 30

Contacteur Andrée LAVAL (tel : 02 54 46 87 95)

**L**'atelier du fil :  
Tous les jeudis de 14h30 à 16 h 30.

**L**es urgences médicales :  
PHARMACIES

Appeler le 3237

Identifiez votre commune.

Donnez l'heure à laquelle vous irez à la Pharmacie. Le serveur vous donnera l'adresse des pharmacies de garde - Si vous hésitez trop longtemps ou si vous faites des erreurs de frappe, vous serez transféré sur un opérateur.

MEDECINS

en cas d'urgence, appeler le SAMU en faisant le 15

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Appeler le 02 54 78 17 26

KINESITHERAPEUTES

Soins respiratoires d'urgence : Appeler le 02 54 56 84 84

CENTRE ANTI-POISON : Appeler le 02 41 48 21 21

**L**e loriot d'Europe : De la taille d'un merle, le mâle est jaune d'or avec les ailes et la queue noire. La femelle est plus terne. La voix est flûtée, remarquablement claire, parfois imitée par l'étourneau. C'est une espèce d'origine tropicale. Le loriot est un oiseau qui abandonne le continent africain seulement pour se reproduire. En Mai, les premiers individus sont de retour de leurs quartiers d'hiver est-africains vers lesquels ils retournent en Août. Les migrations sont effectuées de nuit.

Les milieux recherchés par l'espèce sont les boisements feuillus. On rencontre le loriot dans les peupleraies, les parcs, les jardins. A Ménars, nous pouvons écouter le chant de ce bel oiseau mais rarement le voir. La femelle construit seule une nacelle accrochée qu'elle garnit de laine et de crins. Elle pond trois ou quatre œufs blancs. Pendant l'incubation, le mâle aide peu la femelle. L'incubation dure quatorze ou quinze jours. Les jeunes restent environ deux semaines au nid. C'est l'unique couvée annuelle.

Le régime alimentaire est composé d'insectes et de fruits. Le loriot détruit beaucoup de grosses chenilles velues. Il est très utile et totalement protégé.



**Réponse de l'énigme précédente** : Il suffit de dessiner une étoile à 5 branches sans lever le stylo. Les arbres sont plantés aux sommets et aux intersections de cette forme géométrique.

**Enigme** : Quel est le nombre entier à deux chiffres qui divisé par la somme de ses deux chiffres donne pour résultat la somme de ses deux chiffres ?

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

**Horizontalement** : 1) Chef d'entreprise - Ile de France 2) Au bout des doigts ! 3) Préfixe « avec » - Pas très doux 4) Pierre solide - habile 5) Exclamation - Pronom - Jaunir 6) Dangereuse pour Choderlos de Laclos 7) Expédition 8) Projection d'un cercle - Déchiffré 9) Note - Marque laissée 10) Soutenir des plantes grimpantes - Conjonction 11) Prénom simplifié - crottes

**MOTS**  
**CROISES**

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	N	E	U	R	O	T	R	O	P	E	S
2	E	P		A		S	A	T	I	R	E
3	V	I	C	I	E		G	O	N	G	
4	R		R		A	C	E		T		E
5	A	V	E	C		U		C	E	N	T
6	L		T	R	A	I	R	E		O	R
7	G	U		E	S	T		L	A	M	E
8	I	T	E	M		E	T	A	I		R
9	Q		D	E	A		A		G	P	S
10	U	S	E		S	O	U	T	R	A	
11	E		N	U		A	X	E	E	S	

**Verticalement** : A/ Eperon rocheux - 100 litres - Article étranger B/ Chauve souris C/ Pronom D/ Militantisme actif E/ Evolution génétique peu prisee - habitudes F/ Ancienne divinité babylonienne - Sorte de grosse mouche G/ Commander H/ Indéfini - Celui de Lens ou de Strasbourg - à respirer ou à chanter I/ Avec « a »: en plein jour J/ Personnel - « C'est à dire » - avant le colon K/ Poils pressés - coutumes